



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
LOIR-ET-CHER

FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

Tout public
Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours) en présentiel
Participants : 4 à 10 stagiaires
Certificat : Certificat de SST
Actualisation : 7 heures tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet www.udsp41.fr

Grand public : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp41.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide-mémoire SST de l'INRS
- 1 macaron autocollant SST

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir-et-Cher

7 rue André Boulle – 41000 BLOIS

02 46 92 96 90 - www.udsp41.fr

N° Habilitation INRS : 1509286/2021/SST-02/O/CN

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre sous le numéro 24 41 01419 41
Ne vaut pas agrément de l'Etat

V.2 – MARS 2024

Objectifs

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation dans son entreprise et des procédures spécifiques.

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Déroulé pédagogique

Accueil et présentation du formateur et du programme de la formation

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Epreuves Certificatives : 2h

Réponses aux questions, clôture formation